

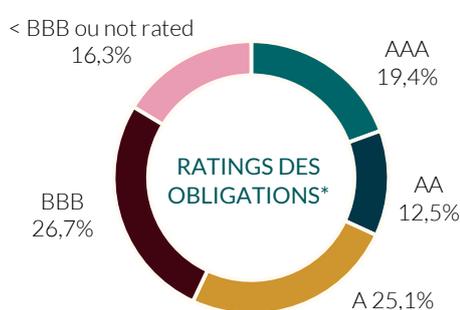
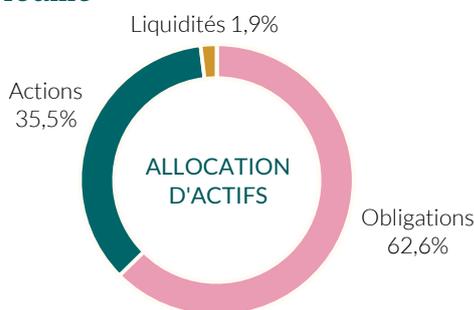
Defensive Portfolio

31-3-2025

Politique d'investissement

Le compartiment DEFENSIVE PORTFOLIO vise à offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux grâce à une gestion active du portefeuille. Au moins 15% et un maximum de 50% de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte). Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte) ; maximum 13% du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- chez S&P ou inférieure à Baa3 chez Moody's. Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans des Organismes de Placement Collectif qui investissent plus de 10% de leurs actifs nets dans d'autres Organismes de Placement Collectif. Les actionnaires du compartiment ne bénéficient ni d'une garantie ni de protection du capital. Les performances du compartiment sont comparées à un indice composé de 35% d'actions et de 65% d'obligations. Pour les actions, l'indice est : MSCI AC World Net Return. Pour les obligations, l'indice est : 50% ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index, 50% Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged). La composition du portefeuille peut être entièrement différente de celle de l'indice. L'indice n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment et n'est donc pas pertinent.

Portefeuille



Catégories d'obligations

| | |
|---------------------------|-------|
| Obligations d'États | 22,4% |
| Obligations d'entreprises | 49,1% |
| High Yield* | 14,2% |
| Autres | 14,3% |

*Voir définitions à la page 4

Répartition sectorielle des actions

| | |
|--------------------------------|-------|
| Secteur financier | 31,7% |
| Consommation discrétionnaire* | 15,7% |
| Technologie de l'information | 16,5% |
| Soins de santé | 11,8% |
| Services de communication | 9,1% |
| Biens industriels | 5,5% |
| Biens de consommation de base* | 4,6% |
| Matériaux | 1,4% |
| Autres | 3,6% |

Commentaire du gestionnaire

Les marchés boursiers ont connu une évolution volatile en mars, bien que les fluctuations soient restées relativement limitées dans l'ensemble. L'euphorie après l'élection de Trump semble s'être estompée, laissant place à une certaine incertitude autour des questions géopolitiques et de l'intelligence artificielle. Cependant, plus importants que les nouvelles quotidiennes, ce sont les solides résultats d'entreprise que la majorité des entreprises en portefeuille ont annoncés ces derniers mois. Cela apporte au gestionnaire une tranquillité d'esprit et une confiance.

Dans le volet obligataire, le gestionnaire a atteint ce mois-ci le positionnement cible dans les obligations CAT (cat bonds). Ce type d'obligations ne présente ni risque de crédit ni risque de taux d'intérêt, mais un risque d'assurance. En particulier, le risque qu'une certaine catastrophe naturelle se produise pendant la durée de vie de la cat bond. Selon le gestionnaire, elles offrent actuellement une diversification précieuse dans un portefeuille diversifié. La durée (sensibilité aux taux d'intérêt) est restée stable autour de 5,5 ans.

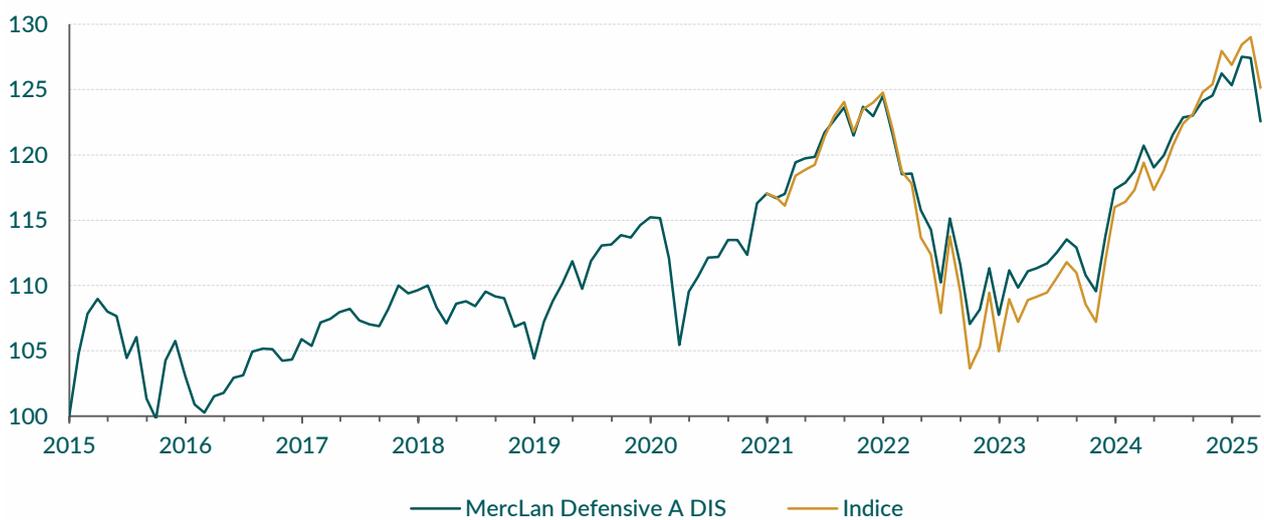
Ceci est un exemple de l'application de la politique d'investissement. Le portefeuille peut être modifié à tout moment.

Rendement ^{1,2,3}

| | YTD | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|--------------|-------|-------|--------|--------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|-------|
| Classe F DIS | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Classe R DIS | -2,1% | +7,3% | +9,1% | -13,3% | +6,6% | +1,8% | +10,6% | -4,7% | +3,6% | +2,9% | +1,9% |
| Classe A DIS | -2,2% | +6,8% | +8,9% | -13,5% | +6,4% | +1,6% | +10,4% | -4,8% | +3,5% | +2,8% | +1,8% |
| Indice | -1,4% | +9,4% | +10,5% | -15,9% | +6,6% | - | - | - | - | - | - |

| | Performance annualisée | | | |
|--------------|------------------------|-------|--------|-----------------|
| | 3 ans | 5 ans | 10 ans | Depuis création |
| Classe F DIS | - | - | - | - |
| Classe R DIS | +1,4% | +3,3% | +1,4% | +2,6% |
| Classe A DIS | +1,1% | +3,1% | +1,2% | +2,0% |
| Indice | +2,0% | +4,8% | - | - |

Graphique VNI ^{1,2,3}



Transactions du mois dernier ⁴

Achats ▲

| |
|--|
| |
| |
| |

Ventes ▼

| |
|--|
| |
| |
| |

Augmentations ▲

| |
|---|
| Axa IM WAVE Cat Bonds Fund |
| Franklin Templeton K2 Cat Bond Ucits Fund |

Diminutions ▼

| |
|---|
| M&G Sustainable Euro Credit Investment Fund |
| |

Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous vendez à un stade précoce et vous pouvez récupérer moins que prévu.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il montre quelle est la probabilité que les investisseurs subissent des pertes sur le produit en raison des évolutions du marché ou d'un manque de fonds pour le paiement. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les performances futures du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Le compartiment sera exposé aux risques de marché, de rendement, d'inflation, de crédit et de variation de cours. Nous vous renvoyons à la section sur les risques dans le prospectus, pour un aperçu complet des risques de ce compartiment.

Caractéristiques techniques, VNI, Frais & Taxes

| | A cap | A dis | R cap | R dis |
|---|---------------------|--------------|---------------------|--------------|
| ISIN | BE6272000777 | BE6272001783 | BE6266676889 | BE6266677895 |
| VNI (en €) | 1.162,95 | 1.156,60 | 1.852,71 | 1.222,38 |
| Souscription minimale | Aucune | Aucune | 500.000 EUR | 500.000 EUR |
| Frais courants ⁵ | 1,72% | 1,72% | 1,12% | 1,12% |
| Frais de gestion et autres frais d'admin. ou d'exploitation | [1,62% | [1,62% | [1,02% | [1,02% |
| Frais de transaction | 0,10% | 0,10% | 0,10% | 0,10% |
| TOB à la sortie | 1,32% (max. €4.000) | Aucune | 1,32% (max. €4.000) | Aucune |
| Précompte mobilier: | | | | |
| -Dividende | Aucun | 30% | Aucun | 30% |
| -En cas de vente (plus-value partie à revenu fixe) | 30% | Aucun | 30% | Aucun |

| | F cap | F dis |
|---|---------------------|----------------|
| ISIN | BE6348463074 | BE6348464080 |
| VNI (en €) | 1.000,00 | 1.000,00 |
| Souscription minimale | 25.000.000 EUR | 25.000.000 EUR |
| Frais courants ⁵ | 0,92% | 0,92% |
| Frais de gestion et autres frais d'admin. ou d'exploitation | [0,82% | [0,82% |
| Frais de transaction | 0,10% | 0,10% |
| TOB à la sortie | 1,32% (max. €4.000) | Aucune |
| Précompte mobilier: | | |
| -Dividende | Aucun | 30% |
| -En cas de vente (plus-value partie à revenu fixe) | 30% | Aucun |

| Compartiment | |
|----------------------------|-------------|
| Calcul de la VNI | Quotidien |
| Frais d'entrée | Aucun |
| Frais de sortie | Aucun |
| Frais de conversion | Aucun |
| Swing pricing ⁶ | Oui, max 5% |
| Encours | 536,7m EUR |
| Durée | Illimitée |
| Date de création | 20-5-2014 |

¹ Source des données: Mercier Van Lanschot

² Il s'agit de chiffres de rendement annuels basés sur des données historiques qui ne garantissent en aucun cas des rendements futurs et peuvent être trompeurs. Le YTD est le rendement cumulé du 1er janvier de l'année en cours jusqu'à la date indiquée ci-dessus. Les rendements sont calculés sur une base cumulative pour les périodes inférieures à 1 an et sur une base actuarielle pour les périodes supérieures à 1 an. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Les rendements jusqu'en 2023 ont été obtenus dans des conditions qui ne sont plus applicables.

³ Les performances du compartiment sont comparées à un indice composé de 35% d'actions et de 65% d'obligations. Pour les actions, l'indice est : MSCI AC World Net Return. Pour les obligations, l'indice est : 50% ICE BofA 1-10 Year Euro Government Index, 50% Bloomberg Global Aggregate TR Corp Index (€ hedged). La composition du portefeuille peut être entièrement différente de celle de l'indice. Avant le 29 février 2024, le compartiment était géré en référence à un autre indice.

⁴ Il est possible que certains OPC inclus dans ce portefeuille, ne soient pas offerts au public en Belgique. Dans ce cas, contactez votre conseiller financier.

⁵ Frais prélevés sur le compartiment au cours d'une année, y compris les frais de gestion.

⁶ Un mécanisme qui permet au compartiment de faire supporter les frais des transactions découlant de souscriptions/ rachats importants par les investisseurs entrants et sortants. Ces frais sont directement intégrés dans la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants au lieu des investisseurs existants.

Politique ESG

La politique ESG du compartiment est conforme aux exigences de transparence de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 relatif aux informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques écologiques, sociales et de bonne gouvernance, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifique. Les stratégies de durabilité suivantes sont applicables:

- Filtrage basé sur les normes & exclusions (ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités/comportements controversés).
- Intégration ESG (s'assurer que les risques et opportunités liés à la durabilité sont suffisamment pris en compte dans les analyses et processus d'investissement).
- Approche best-in-class (encourager la durabilité en investissant la grande majorité des actifs de la partie actions dans des entreprises qui font partie des 50 % les plus performantes de l'industrie en matière de durabilité).
- Engagement & voting (réduire les risques par le biais de discussions entre l'équipe de gestion et les entreprises du portefeuille d'actions, y compris en faisant appel à des parties externes).

De plus, le portefeuille est géré dans le but de s'orienter vers une émission nette zéro en 2050.

Pour un aperçu complet de la politique ESG, nous vous renvoyons à l'annexe 2 jointe au prospectus. Veuillez prendre en compte toutes les caractéristiques ou objectifs de ce compartiment, tels que décrits dans le prospectus, avant de décider d'investir.

Service interne des plaintes & service de médiation

Toute plainte éventuelle doit être soumise par lettre recommandée à l'adresse suivante: Gestionnaire des Réclamations, Mercier Van Lanschot, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen, ou par e-mail à l'adresse complaints@merciervanlanschot.be. Mercier Van Lanschot s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le client avant de prendre une décision. Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

Autres informations importantes

Defensive Portfolio est un compartiment de la sicav belge MercLan. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les bureaux de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur www.merciervanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: BNP Paribas NV, Warandeborg 3, 1000 Brussel. La VNI du compartiment est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo / De Tijd, ainsi que sur le site web de BEAMA. Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus.

Cette communication ne contient pas de conseils ou de recherches en matière d'investissement, mais uniquement un résumé des caractéristiques du produit. Les informations sont valables à la date du factsheet mais sont susceptibles d'être modifiées à l'avenir. Vous trouverez des informations détaillées sur ce produit, ses conditions et les risques associés dans le prospectus, le document d'informations clés et les rapports périodiques, tous disponibles à l'adresse:

www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds

Le résumé des droits de l'investisseur peut être consulté en français à l'adresse suivante :

www.merciervanlanschot.be/-/media/mercier/pdf/documents/fr/resume-des-droits-de-l-investisseur.ashx

Définitions:

- **Consommation discrétionnaire:** Achats qui ne sont pas immédiatement nécessaires, souvent basés sur des préférences personnelles, ainsi que des biens d'équipement ayant une durée de vie de plus d'un an. Cette catégorie comprend, entre autres, les articles de luxe, les voyages et les voitures.
- **Consommation de base:** Achats essentiels à nos besoins quotidiens. Cette catégorie comprend, entre autres, la nourriture, les boissons et les produits ménagers.
- **Qualité de crédit:** La qualité de crédit de l'émetteur d'une obligation est la capacité de cet émetteur à répondre à ses obligations de remboursement. Pour évaluer la qualité de crédit, on fait souvent appel aux notations de crédit des agences de notation telles que Moody's et S&P. Les émetteurs ayant une haute qualité de crédit sont appelés émetteurs investment grade. Ils ont une notation supérieure à Baa3 (Moody's) ou BBB- (S&P). Les émetteurs d'obligations avec une faible qualité de crédit sont qualifiés de 'high yield'. Ils ont une notation inférieure à Baa3 (Moody's) ou BBB- (S&P).
- **High Yield:** Ces obligations ont une notation non-investment grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligations présente donc un risque de crédit plus élevé. En contrepartie, elles ont un risque de taux d'intérêt plus faible et un rendement attendu plus élevé.
- **(PERP)etual:** Une obligation qui, en principe, n'a pas de date d'échéance. De telles obligations ont généralement un caractère subordonné, ce qui leur confère un risque de crédit plus élevé. Il est également souvent le cas que ce type d'obligations prévoit une ou plusieurs dates de call. Cela signifie que l'émetteur peut néanmoins décider de rembourser ces obligations de manière anticipée à ces dates.